



**ASSOCIATION  
POUR LE RENOUVEAU DE LA BASTIDE**

**RÈGLEMENT DU CONCOURS  
CONTES ET NOUVELLES 2020**

**Article 1**

Concours organisé par l'Association pour le Renouveau de La Bastide et la médiathèque de Mirande.

**Article 2**

Le concours de Contes et Nouvelles a pour thème «**Pas si bêtes**» fil rouge du salon du livre «**Drôles d'animaux**».

**Article 3**

**Définition de la nouvelle**

La nouvelle se distingue des autres genres littéraires par ses qualités spécifiques :

Le sujet est original.

C'est une histoire, un événement court.

Elle n'est ni légende, ni conte.

Les personnages sont peu nombreux.

Le rythme du récit est rapide et ne s'embarrasse pas de longs développements psychologiques et philosophiques.

Elle est ce difficile art de la concision, de l'essentiel, cette tension de l'écriture jusqu'à la chute qui fait souvent d'une anecdote un destin.

**Définition du conte**

C'est un récit généralement présenté comme imaginaire.

Les lieux, les personnages, les situations sont parfois invraisemblables : tuer une bête à sept têtes, grimper le long d'un haricot géant, etc ...

Certains contes - appelés contes de mensonge - évoquent même des «**compétitions**» entre les personnages pour savoir celui qui dira le plus gros mensonge.

#### **Article 4**

Date limite de remise des textes : 29 février 2020

#### **Article 5**

2 catégories :

- 7 – 17 ans (participation gratuite)

- 18 – 99 ans : 5€

Règlement par chèque uniquement, à l'ordre de

« Association pour le Renouveau de la Bastide ».

A joindre à l'envoi du Conte ou de la Nouvelle.

#### **Article 6**

Un seul texte par candidat. Jamais édité.

#### **Article 7**

Les membres du jury ne sont pas autorisés à participer au concours.

#### **Article 8**

Les textes accompagnés du règlement (pour les participants âgés de plus de 18 ans) devront parvenir à l'adresse ci-dessous, impérativement avant le samedi 29 février 2020

**Concours de Nouvelles 2020**  
**Médiathèque Le Colisée**  
**Place Fessenheim-Rustenhart**  
**32300 Mirande**

#### **Article 9**

Le texte sera envoyé ou déposé à la médiathèque en 2 exemplaires.

Il comportera 4 pages maximum, et 2 minimum, dactylographiées, recto, paginées, agrafées en haut à gauche, sur du papier format A4.

Police Times New Roman corps 12 ou Liberation Sans corps 11

#### **Article 10**

Afin de préserver l'anonymat, aucune mention susceptible d'identifier le candidat ne doit apparaître sur le manuscrit. Sur la première page figurera le titre.

Les candidats joindront à leur texte le document ci-joint, complété.

**Article 11**

La remise des prix aura lieu le samedi 28 mars 2020 lors du Salon du livre à Mirande.

**Article 12**

Les textes récompensés seront publiés sur le portail de la médiathèque.

Les trois premiers gagnants de chaque série recevront un prix sous forme de livres.

**Article 13**

La décision du jury est sans appel.

**Article 14**

Par leur participation à ce concours, les concurrents acceptent le règlement.

L'autorisation ci-dessous, devra être remplie et retournée avec la nouvelle.

## Concours de Contes et Nouvelles 2019

### Association pour le Renouveau de la Bastide et Médiathèque de Mirande

Je soussigné(e) :

NOM .....

PRENOM .....

Date de naissance .....

Adresse postale.....

.....

Adresse mail (obligatoire) .....

souhaite participer au Concours de Contes et Nouvelles 2020 organisé par  
l'Association pour le Renouveau de la Bastide et la médiathèque de Mirande.

Catégorie :                    Conte                     Nouvelle

Titre de mon conte ou de ma Nouvelle :

.....

J'ai pris connaissance du règlement du concours et déclare, par la présente, en  
accepter toutes les conditions.

Je déclare et garantis que je suis l'unique auteur de la nouvelle que j'adresse dans le  
cadre du présent concours.

J'autorise, notamment, la publication de ma nouvelle sur le site internet de la  
médiathèque de Mirande, ainsi que sur des panneaux d'affichage lors du Salon.

Fait à .....

Le.....

Signature :